

L'AVENIR DU FRANÇAIS

Sous la direction de :

Jacques Maurais
Pierre Dumont
Jean-Marie Klinkenberg
Bruno Maurer
Patrick Chardenet



Agence universitaire de la Francophonie



éditions
des archives
contemporaines



SOMMAIRE

Préface

Abdou DIOUF 1

Introduction..... 3

L'ÉTAT DES LIEUX

L'héritage du passé : Aux origines de l'expansion du français

Jean-Marie KLINKENBERG..... 9

L'héritage du passé : Au XX^e siècle, un nouveau marché des langues

Bernard CERQUIGLINI 15

Le français dans les pays de la Francophonie en 2006

Robert CHAUDENSON 19

Le français dans les organisations internationales

Alexandre WOLFF 25

Les institutions de diffusion du français : les résultats sont-ils à la mesure de leur nombre ?

Jean-François DE RAYMOND 31

Les dispositifs de coopération linguistique à l'intérieur de l'espace francophone du Nord

Martine GARSOU 35

Les politiques du français à l'heure de la mondialisation

Lia VARELA..... 41

Le français dans les nouvelles technologies de l'information

Le comité de rédaction 49

La puissance économique du français

François GRIN, Michele GAZZOLA..... 53

La puissance politique du français

Jean LAPONCE..... 57

Le français et la défense de la diversité linguistique et culturelle	
Louise BEAUDOIN	61
Le français au travail dans un monde en voie de mondialisation	
Pierre BOUCHARD	65
Le français et les jeunes : la modernité du français	
Carole DE FÉRAL, Gueorgui JETCHEV	73
La coopération internationale entre aires linguistiques	
Louis-Jean CALVET	79
De la francophonie à la Francophonie : les discours des Sommets	
Bruno MAURER.....	83
Les langues de la science : (a) Vers un modèle de diglossie gérable	
Rainer Enrique HAMEL.....	87
Les langues de la science : (b) le français et la diffusion des connaissances	
Yves GINGRAS	95

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

La perception des variétés nationales de français	
Marie-Louise MOREAU	101
L'enseignement du français et des langues partenaires en Afrique	
Moussa DAFF.....	105
L'enseignement du français « langue commune » dans les pays du Nord	
Jean-François DE PIETRO.....	111
L'enseignement du français langue seconde et langue étrangère	
Jean-Pierre CUQ.....	119

LA MODERNISATION DU FRANÇAIS

L'intervention sur le corpus : (a) la langue courante	
Jean-Marie KLINKENBERG,.....	129
L'intervention sur le corpus : (b) les langues de spécialités	
Daniel BLAMPAIN	135

Pour de nouvelles représentations du français dans la modernité

Bruno MAURER..... 139

PERSPECTIVES D'AVENIR

Unité de la langue, diversité des normes : vers un éclatement du français ?

Pierre DUMONT 145

Le poids démographique des francophones : passé, présent et perspectives

Richard MARCOUX 151

Pour un partenariat entre le français et les langues romanes

Jean-Marie KLINKENBERG..... 159

L'avenir du français en Europe

Claude TRUCHOT 163

L'avenir du français en Amérique du Nord

Lise DUBOIS, Jacques MAURAS, Michel PAILLÉ..... 171

L'avenir du français en Afrique subsaharienne

Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA 179

L'avenir du français en Asie

Daniel WEISSBERG..... 183

L'avenir du français en Océanie

Michel WAUTHION..... 187

Caraïbe et Amérique centrale : le français en évolution régionale

Patrick DAHLET 195

L'avenir du français au Machrek

Sélim ABOU..... 201

L'avenir du français au Maghreb

Ahmed BOUKOUS 205

L'avenir du français dans l'océan Indien

Rada TIRVASSEN 211

L'avenir du français en Amérique du Sud

Patrick CHARDENET, José Carlos CHAVES DA CUNHA..... 219

Point de vue anglophone sur l'avenir du français	
Robert PHILLIPSON	229
Point de vue hispanophone sur l'avenir du français	
Rainer Enrique HAMEL	235
Point de vue arabophone sur l'avenir du français	
Fouzia BENZAKOUR	241
Point de vue lusophone sur l'avenir du français	
Luís Carlos PIMENTA GONÇALVES	247
Point de vue russophone sur l'avenir du français	
Vassili KLOKOV	253
Conclusion : Propositions pour une politique du français	
Le comité de rédaction	257
Références bibliographiques.....	267
Sigles et acronymes utilisés.....	280

Copyright © 2008 Éditions des archives contemporaines et en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines
41, rue Barrault
75013 Paris (France)
Tél.-Fax : +33 (0)1 45 81 56 33
Courriel : info@eacgb.com
Catalogue : www.eacgb.com

ISBN : 2-914610-47-5

Hamel R.E. 2008. Point du vue hispanophone sur l'avenir du français. En *L'avenir du français*, Dirigido por J. Maurais, P. Dumont, J.M. Klinkenberg et al, 235-240. Paris : Éditions des archives contemporaines et en partenariat avec l' Agence universitaire de la Francophonie(AUF)

POINT DU VUE HISPANOPHONE SUR L'AVENIR DU FRANÇAIS

Rainer Enrique HAMEL

Universidad Autónoma Metropolitana de México

(Traduit de l'espagnol par J.-M. Klinkenberg)

La représentation que la francophonie et l'hispanophonie se font l'une de l'autre a une importance capitale. Les deux langues appartiennent en effet, avec tout ce qui les distingue dans le présent et les a séparées dans le passé, au second cercle des langues internationales : celles que l'on qualifie de « supercentrales » dans la typologie de De Swaan (1993, 2001) et de Calvet (1999) ; ce sont deux importantes langues internationales, dont l'espace est actuellement menacé par la seule langue hypercentrale au monde : l'anglais. Dans cet espace, le français est indubitablement en recul, tandis que beaucoup y pointent l'émergence de l'espagnol. Jusqu'à quel point ces langues – comme aussi les États et les institutions qui s'identifient à elles – y sont-elles des rivales ? Et jusqu'à quel point peuvent-elles par ailleurs coopérer dans la poursuite d'objectifs communs ? Nous tenterons de répondre à ces questions en analysant quelques-unes des représentations que l'hispanophonie, tant espagnole que latino-américaine, se fait de la francophonie.

« L'HISPANOPHONIE »

Commençons par caractériser brièvement le monde hispanique, afin de comprendre depuis quels lieux s'élaborent les conceptions du présent et de l'avenir du français qui s'y construisent.

Il convient de souligner d'entrée de jeu qu'on n'y trouve rien que l'on puisse comparer à la Francophonie. Bien que l'espagnol soit une langue de large diffusion, le monde hispanique n'a mis sur pied aucune institution supranationale pour la gérer, elle et la culture qu'elle exprime. Il y a bien la Real Academia de la Lengua Española, fondée en 1713, et les Académies qui ont été créées à sa suite entre 1870 et 1930 dans les pays hispanophones ayant accédé à l'indépendance (et qui ont leur équivalent aux Philippines et aux États-Unis). Mais le travail de ces instances se limite à l'élaboration de dictionnaires et de grammaires, et a peu d'impact et de visibilité. Le terme même d'Hispanophonie n'a guère d'existence en espagnol : il a été inventé par le géographe français Reclus, et essentiellement diffusé par des linguistes français. Surtout, il a dans le monde hispanique une connotation négative, que lui vaut sa

parenté avec francophonie et anglophonie : il renvoie à l'image d'une langue contrôlée depuis son berceau colonial historique, langue qui n'est de surcroît pratiquée que par une minorité de la population des pays concernés. En revanche, le monde hispanique se reconnaît dans le concept d'hispanité (« Hispanidad »), qui suggère une unité de culture, de langue et d'histoire remontant au premier royaume d'Espagne et à son expansion coloniale en Amérique.

L'espagnol compte approximativement 350 millions de locuteurs natifs, nombre comparable à celui des anglophones, et qui équivaut à la somme des locuteurs de 99 % des langues du monde. Dans les 20 États où il est langue officielle, il est pratiqué par 94,6 % de la population, ce qui contraste fortement avec ce que l'on observe du côté de l'anglophonie et de la francophonie (où cette proportion n'est respectivement que de 27 et de 34,6 %). Ses locuteurs représentent 10 % de la population des deux lieux où se concentre le pouvoir mondial : les États-Unis et l'Union européenne (avant l'élargissement de celle-ci de 15 à 25 membres). Langue de nombreux organismes internationaux, il témoigne d'une vitalité et d'une homogénéité enviables, homogénéité qui est davantage le produit d'un développement historique naturel que de l'activité normative étatique. La distribution quantitative de ses locuteurs est également particulière. Avec plus de 100 millions, le Mexique occupe de loin la première place, suivi par l'Espagne (39,9 millions), la Colombie (39,6 millions) et l'Argentine (36,9 millions). Le nombre d'hispanophones va croissant aux États-Unis, où il est de plus de 30 millions : ce qui en fera, d'ici quelques décennies, le second pays hispanophone du monde. Les deux principales faiblesses de l'espagnol sont qu'il n'est la langue d'aucun membre du premier cercle des pays industrialisés, et qu'il n'a jamais joué dans les relations internationales un rôle comparable à celui du français.

En l'absence d'organisation commune de la politique linguistique, des différences très significatives opposent l'Espagne et le reste des pays hispanophones. Depuis son entrée en 1986 dans la Communauté économique européenne (aujourd'hui Union européenne, UE), l'Espagne a connu un développement économique vertigineux. Elle se présente comme un intermédiaire naturel entre l'Amérique latine et l'UE. Cela lui vaut d'un côté une pénétration économique remarquable sur le marché sud-américain, où elle contrôle une bonne partie des activités stratégiques de plusieurs pays (banques, communications, pétrochimie, eaux, maisons d'édition). De l'autre côté, représenter une communauté linguistique de 350 millions de personnes renforce son rôle dans l'UE. En matière culturelle et linguistique, sa politique étrangère est inspirée par une stratégie offensive qui suit deux axes : dans le monde hispanique, elle n'a pas besoin de se préoccuper de la diffusion de la langue, qui jouit d'une belle vitalité ; en revanche, elle mène une politique de rétablissement de son hégémonie sur la norme linguistique (bien qu'elle reconnaisse officiellement les autres normes nationales), sur l'activité lexicographique, et surtout sur l'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère et sa certification, activités qui génèrent d'importants flux financiers. Inspirée par le succès politique et économique du *British Council*, l'Espagne

a fondé en 1992 l'*Instituto Cervantes* (IC) pour l'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère et la formation des professeurs d'espagnol. L'IC est déjà établi dans plus de 25 pays, et répond à l'explosion de la demande d'espagnol. La stratégie de l'IC mérite qu'on s'y intéresse : il se centre sur le monde méditerranéen, où il compte 10 sièges, néglige la Scandinavie et l'Afrique, et a désigné comme ses principales zones d'expansion le Brésil (membre du Mercosur) et les États-Unis (membre de l'ALENA), espaces dont les voisins hispanophones immédiats (Argentine et Uruguay d'une part, Mexique de l'autre) devraient être les pourvoyeurs naturels. Dans le cadre de son projet hégémonique, l'Espagne se présente ainsi comme investie par les autres pays hispanophones du droit à parler sur la scène internationale au nom de la langue espagnole et de la culture hispanique. Ce qui est facilité par le fait que les États hispano-américains, de leur côté, n'ont pratiquement pas mis au point de politique linguistique extérieure, et ont cédé ce rôle à l'Espagne. (Notons toutefois que le Mexique entretient quelques institutions d'enseignement aux États-Unis et que l'Argentine se concerte avec le Brésil pour mettre au point des programmes d'éducation bilingue espagnol-portugais, en assurer la certification et former des professeurs pour ces langues.)

REPRÉSENTATIONS HISPANIQUES DE LA FRANCOPHONIE

De même que ses politiques sont diverses, les représentations que le monde hispanique peut avoir de la francophonie sont plurielles. Ici encore, les points communs ne doivent pas dissimuler les divergences.

Historiquement, il y a toujours eu depuis le XVII^e siècle un enthousiasme pour la langue et la culture françaises. En Amérique latine, elle atteint son sommet après l'indépendance conquise sur l'Espagne (1810-1828), une des manifestations de cette tendance étant le fait que le français fut la première langue étrangère jusqu'à la moitié du XX^e siècle (sur ceci, voir ici même l'article de José Carlos Chaves da Cunha et Patrick Chardenet). Alors qu'en Espagne l'admiration pour la culture française était affectée par les rivalités entre voisins, elle ne pouvait, en Amérique latine, qu'être renforcée par le rejet de la puissance coloniale et la conviction qu'une Espagne décadente n'avait rien à offrir au Nouveau Monde. Le tropisme vers la culture française a aussi été alimenté par la résistance à la prétention des États-Unis à dominer le continent américain. Ce n'est que depuis la Seconde Guerre mondiale que le déclin de la langue française affecte l'Amérique latine (Brésil compris) et que l'anglais se substitue à lui, non seulement dans les relations internationales, mais aussi dans le monde de la culture et des universités, et qu'il devient la première langue étrangère. La forte vitalité de l'espagnol et la croissance des populations hispanophones – de 65 millions en 1928 à 350 en 2000 – ont également eu un impact sur la représentation de la langue française. Peu à peu, le sentiment d'infériorité s'est estompé et l'importance du français a décliné.

On examinera ici les trois lieux où se forme la représentation hispanique de la francophonie : l'Europe, la scène internationale et le continent américain.

En Europe

En Europe, l'Espagne a développé une politique linguistique offensive. Au cours des dernières années, elle a tenté d'élargir l'espace qui lui est officiellement dévolu dans l'UE, notamment face à l'allemand, le principe étant « là où il y a de l'allemand, il faut de l'espagnol » ; et cela en dépit du fait que l'allemand est clairement la première langue européenne en nombre de locuteurs et que l'Allemagne est, tout aussi clairement, la première puissance économique d'Europe. Il faudra être attentif, dans la nouvelle Europe à 25, à la politique linguistique de l'Espagne : celle-ci ne traduit pas nécessairement le sentiment de ses populations, qui ont quatre langues officiellement reconnues. En tout cas, pour les autorités espagnoles le français est un rival, bien qu'il y ait des espaces de coopération face à l'hégémonie de l'anglais.

Sur la scène internationale

Sur nombre de terrains, l'espagnol entre en concurrence directe avec les autres langues du second cercle, et en particulier le français. Se faisant les porte-paroles du monde hispanique, les représentants de l'Espagne argüent que l'espagnol est avec l'anglais la seconde langue mondiale en nombre de locuteurs, et qu'il lui revient dès lors d'occuper une place qui ne saurait plus être celle du français. On observe ici une nette différence entre l'Espagne et les autres pays hispanophones : ces derniers ne partagent pas nécessairement les prétentions de la première, mais ne développent pas pour autant une politique linguistique propre dans les lieux où l'on peut prévoir des conflits entre français et espagnol. Il faut en tout cas se garder de prendre le monde hispanophone comme un bloc monolithique, et plus encore refuser que l'Espagne s'autoproclame représentante de ce monde.

Sur le continent américain

Avec les pays hispano-américains et le Brésil, les perspectives de coopération sont bonnes. L'image du français et de sa culture reste globalement positive, et les multiples instances qui témoignent de la francophonie sur le continent jouissent d'un prestige élevé dans les secteurs culturels traditionnels, bien que le français se déprécie sur les terrains du commerce, de la science et des nouvelles technologies.

Dans les dynamiques de plurilinguisme qui se mettent en place en Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique), le français joue un rôle très secondaire du point hispanique (et singulièrement mexicain). Le principal point de contact – et de conflit – se situe entre l'anglais et l'espagnol. La confrontation directe a lieu sur le sol même des États-Unis, où l'espagnol s'est gagné des positions solides et est peut-être appelé à s'établir de façon permanente. On observe un boom de l'enseignement de l'espagnol, aux États-Unis comme au Canada, ce qui peut jouer en défaveur du français (CLF, 2001). Dans les fonctions spécialisées du commerce, des relations politiques, des sciences et de la technologie, la prévalence de l'anglais se confirme. On note toutefois dans certains milieux mexicains une défiance vis-à-vis des États-Unis et de l'anglais. Les représentants de ces milieux considèrent d'un œil sympathi-

que la politique culturelle et linguistique du Québec, en qui ils voient un allié potentiel dans la lutte pour la préservation de la diversité culturelle.

On retrouve d'ailleurs en général en Amérique du Sud une vision qui articule la sympathie vis-à-vis du français, que l'on oppose à l'anglais, et la reconnaissance de son recul (ce qui se traduit par une réduction de son enseignement comme langue étrangère). Les politiques d'intégration régionale ont longtemps balancé entre deux perspectives : d'une part l'option panaméricaine, dominée par les États-Unis et qui favorise l'anglais comme principale langue étrangère – c'est la ZLEA, dont la perspective s'éloigne –, et de l'autre une option latino-américaine, qui privilégie l'intégration indépendante du Mercosur (Marché Commun du Sud, avec l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay comme membres, et auquel d'autres États encore sont susceptibles de s'agréger). Cette dernière perspective induit un bilinguisme espagnol-portugais massif, qui doit ensuite seulement être complété par l'enseignement d'autres langues étrangères (Hamel, 2001). Dans les deux options, qui ne sont pas exemptes de contradictions, le français devrait occuper une place secondaire, bien que les récentes expériences réalisées dans le cadre du Mercosur témoignent de la volonté de maintenir un plurilinguisme ménageant une place à d'autres langues européennes, comme aussi aux langues indigènes.

HISPANOPHONIE ET FRANCOPHONIE : RIVALITÉ ET COOPÉRATION

Les différentes représentations des rapports entre hispanophonie et francophonie doivent s'apprécier dans le cadre d'une double relation de rivalité et de coopération.

Le potentiel de conflit se situe dans les espaces qui viennent d'être décrits. Il est lié à une idéologie de la politique linguistique que l'on pourrait qualifier de militaire : le monolinguisme y apparaît comme un idéal, et les langues y sont vues comme occupant des positions exclusives ; là où l'une avance, l'autre recule nécessairement, et entre elles, il ne peut y avoir que des guerres gagnées ou perdues. Une telle conception est largement répandue chez les responsables d'institutions linguistiques, francophones comme espagnols.

Cette tension génératrice de conflit pourrait croître si les prétentions de certaines instances espagnoles à conquérir les positions que détient encore le français étaient couronnées de succès. Une politique agressive de part et d'autre pourrait bien affaiblir la situation de chacune des deux langues et en dernière instance renforcer le rôle de l'anglais.

Si en revanche des conceptions plurilingues prévalent de part et d'autre, favorisant une authentique diversité linguistique, alors un espace de coopération pourrait s'établir entre le français et l'espagnol, espace dans lequel le portugais, et même d'autres langues néolatines, pourraient trouver à s'inscrire.

En Amérique latine, le débat sur la question de la diversité linguistique et culturelle a pris des dimensions considérables ; les enjeux sont à présent les droits des cultures



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AAVV (1991). *Vanuatu national population census May 1989 : Main report*, Port Vila, Bureau de la Statistique.
- AAVV (2000a). *La rédaction technique*, Bruxelles, Duculot, coll. « Champs linguistiques », 2000.
- AAVV (2000b). *The 1999 national population and housing census : Main report*, Port Vila, Bureau de la Statistique.
- AAVV (2001). *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie. Premiers résultats de PISA 2000*. Paris, Les Editions de l'OCDE.
- AAVV (2002). *National Summary topic-based report 2001*. Statistics New Zealand. (<http://www.stats.govt.nz/census>)
- AAVV (2003). *World Population Prospect. The 2002 Revision*, New York, United Nations, Population Division.
- AAVV (2004a). *Diversité Culturelle et Mondialisation*, Paris, Éditions Autrement, Agence intergouvernementale de la Francophonie (coll. « Mutations » n° 233).
- AAVV (2004b). *Francophonie et Mondialisation*, numéro *Hermès*, Paris, CNRS Éditions.
- AAVV (2005a). *Recensements 1996 et 2004*. Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie. (www.isee.nc)
- AAVV (2005b). Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE-ISPF), *Recensement général de la population de Polynésie française de 2002*, Institut national de la statistique et des études économiques (<http://www.ispf.pf>)
- AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (2001). *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Actes du colloque organisé à l'université Saint-Esprit de Kaslik, Beyrouth, 26 septembre 2001.
- AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (2004). *Penser la francophonie ; concepts, actions et outils linguistiques*, Actes des Premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue, Ouagadougou (Burkina Faso), 31 mai-1^{er} juin 2004.
- AMRANI, Y. (2004). « L'agonie de la langue française au Maroc », *La Gazette du Maroc*, 354, 9 février (www.lagazettedumaroc.com).
- ARMAND, F., MARAILLET, E. et BECK, I. A. (2004). « Pour éveiller à la diversité linguistique : le projet ÉLODIL ». *Québec Français*.

ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (1998). *Des centres d'excellence pour l'enseignement des langues*. Document du Conseil des ministres, Trinité-et-Tobago. Multigraphié.

AUSTRALIE (2005). *Australian Bureau of Statistics, 2001 Census of Population and Housing*. (<http://www.abs.gov.au>)

BABAULT, S. (2003). « La question des langues d'enseignement à Madagascar : un équilibre difficile » in *Ecole et plurilinguisme dans le sud-ouest de l'océan Indien*, R. Tirvassen (édit.), L'Harmattan, pp. 83-106.

BANQUE MONDIALE (2004). Programme de comparaison internationale, données en ligne sur http://siteresources.worldbank.org/ICPINT/Resources/Table1_1.pdf et http://siteresources.worldbank.org/ICPINT/Resources/Table1_6.pdf

BARNETT, S. (2004). Communication personnelle [National French Adviser - Association of Colleges of Education in New Zealand : <http://www.french.ac.nz>].

BAVOUX, C. (2003). « Les situations sociolinguistiques des pays de la zone sud-ouest de l'océan Indien » in *École et plurilinguisme dans le sud-ouest de l'Océan Indien*, R. Tirvassen (édit.), L'Harmattan, pp. 25-41.

BENIAMINO, M. (2001). « Existe-t-il un français de l'océan Indien ? », in *Francophonie et polynésie*, BAVOUX, C. et GAUDIN, F. (dir.), publications de l'université de Rouen, pp. 39-54.

BENZAKOUR, F. (2004). « Le français en terre de contact ou l'histoire d'une identité qui se construit », in actes du colloque *Penser la francophonie : concepts, actions et outils linguistiques*, Publications en ligne et version papier, coll. « Actualité scientifique », Agence universitaire de la Francophonie, Paris.

BENZAKOUR, F., GAADI, D. et QUEFFÉLEC, A. (2000). *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Bruxelles, éd. Duculot - AUPELF-UREF.

BERNIER, I. & RUIZ-FABRI, H. (2002). « Évaluation de la faisabilité juridique d'un instrument international sur la diversité culturelle », *Rapport produit pour le groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle*.

BERTOLOTI, V., GARCÍA, G., PUGLIESE, L. (2002). *Relevamiento de la enseñanza de lenguas romances en el Cono Sur*, Montevideo, *Unión Latina, Universidad de la República, Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación*.

BLAMPAIN, D. (1997). « La langue, la science et l'économie » dans : Blampain, D., Goosse, A., Klinkenberg, J.-M. et Wilmet, M. (sous la direction de), *Le français en Belgique : une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot - Communauté française de Belgique (Service de la langue française), pp. 415-429.

BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.-M., WILMET, M. (dir.) (1997). *Une langue, une communauté. Le français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Duculot, Communauté française de Belgique.

BLANCHE-BENVENISTE, C., & VALLI, A. (dir.). (1997). « L'intercompréhension : le cas des langues romanes », n° spécial de *Le Français dans le Monde*.

BLONDIN, C. & MATTAR C. (dirs), (2003). *S'ouvrir aux langues et aux cultures grâce à l'éveil aux langues*. Université de Liège, service de pédagogie expérimentale.

BOISVERT, L., BOULANGER, J.-C., DESHAIES, D. et DUCHESNEAU, L.(1993). « Le dictionnaire comme révélateur d'insécurité linguistique », dans : Francard, M., Geron, G. et Wilmet, R. (édit), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n° 19, pp. 187-198.

BONGAARTS, J. (2002). « The end of the fertility transition in the developed world », *Population and Development Review*, 28, 3 : 419-443.

BOUCHARD, P. (1990). *Les enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*, Montréal : Office de langue française, 250 pp.

BOUCHARD, P. et MAURAS, J. (1999), « La norme et l'école. L'opinion des Québécois », *Terminogramme* 91-92, pp. 91-116.

BOUCHARD, P. et MAURAS, J. (2002). « Évolution des perceptions des Québécois sur la norme », dans : *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques*. *Langues et sociétés* (Québec), n° 39, p. 77-101.

BOUCHARD, P., HARMEGNIES, B., MOREAU, M.-L., PRIKHODKINE, A. et SINGY, P. (2004). « La norme dans la francophonie périphérique : externe ou interne ? Une étude expérimentale en Belgique, au Québec et en Suisse », dans : Bouchard, P. (dir.), *La variation dans la langue standard*, *Langues et Sociétés* (Québec), n° 42, pp. 51-71

BOUCHARD, P., MOREAU, M.-L. et SINGY, P. (2004). « La place du français de France dans la conscience normative des francophones belges, québécois et suisses : une erreur de perspective », dans : Bouchard, P. (dir.), *La variation dans la langue standard*, *Langues et Sociétés* (Québec), n° 42, pp. 37-50.

BOUDREAU, A. et DUBOIS, L. (1993). « J'parle pas comme les Français de France, ben, c'est du français pareil : j'ai ma own p'tite langue » dans : FRANCARD, M., Geron, G. et Wilmet, R. (éds), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n° 19, pp. 147-168.

BOUKOUS, A. (1995). *Société, langues et cultures au Maroc*, Rabat, Publications de la faculté des Lettres.

- BOUKOUS, A. (2000). « Les Marocains et la langue française », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*. Deuxièmes journées scientifiques du Réseau de l'AUUF « Sociolinguistique et dynamique des langues ».
- BOULANGER, J.-C. (1993). *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : langue française, histoire, géographie, culture générale*, 2^e édition revue et corrigée, Saint-Laurent, Dicorobert.
- BROWN, P. et al (2002). « French in Australia : a historical overview of policy and practice », *National Language Policies and French : Case Studies*, Amsterdam John Benjamins.
- BUFFIERE, B. (2005). « Recensement de la population à Wallis-et-Futuna », *INSEE Première* n° 1013.
- BULOT, T., dir. (2004). *Les parlers jeunes (Pratiques urbaines et sociales)*, *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 9.
- CAJOLET-LAGANIÈRE, H. et MARTEL, P. (1993). « Entre le complexe d'infériorité linguistique et le désir d'affirmation des Québécois et des Québécoises », dans : Francard, M., Geron, G. et Wilmet, R.(édit.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n° 19, p. 169-185
- CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CALVET, L.-J. (2002). *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris, Plon.
- CANDELIER, M. (dir.), (2003). *Eulang, l'éveil aux langues à l'école primaire. Bilan d'une innovation européenne*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- CHARAUDEAU P. (1996). « La politique linguistique en Amérique latine », dans *Les Politiques linguistiques*, actes des 15^e et 16^e rencontres (Paris, Janvier 1995, Montpellier, septembre 1995), *Cahiers de l'A.S.D.I.F.L.E.* n° 7, Paris.
- CHARDENET, P. (2004). « Interlingüismo de alternância e interlingüismo simultâneo nas trocas plurilíngues : para uma análise de um "entre-as -línguas" », dans GIERING, M.-E., TEIXEIRA, M., *Investigando a linguagem em uso : estudos em lingüística aplicada*, Editora Unisinos, São Leopoldo (Brésil).
- CHARDENET, P. (2005). « L'entre et le lien (apprendre à manier des langues)/El entre y el lazo (aprender a manejar las lenguas) » *Synergies-Chili*, n° 1, Universidad de Playa Ancha à Valparaiso, GERFLINT (Groupe d'études et de recherches en français langue internationale), pp. 90-105.
- CHARDENET, P. (2005). « La dynamique d'extension de l'objet et du sujet de la didactique des langues vers l'interlinguisme », *Entrelinhas*, t. II, n° 1, revue électronique. (http://www.unisinos.br/_diversos/revistas/entrelinhas/), Universidade do Vale do Rio dos Sinos – Unisinos, São Leopoldo (Brésil).

CHAREILLE S. (1997). *Statut du français en Uruguay à la fin des années 1990 : raisons du déclin*, mémoire de D.E.A., Université de Mont-Saint-Aignan - U.F.R. D.E.S.C.I.L.A.C., Rouen.

CHAREILLE, S. (2001). *Aménagement linguistique et constitution d'un ensemble régional : le cas du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et du Chili*, thèse de doctorat de didactologie des langues et des cultures, U.F.R. de didactique du F.L.E., Université Paris III - E.N.S. de lettres et sciences humaines de Lyon, Paris.

CHAREILLE, S. (2003). « Histoire de la diffusion de la langue française en Uruguay depuis le XIX^e siècle », *Sudlangues* n° 2, faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. juin 2003.

CHAUDENSON, R. (2004). <http://www.odf.auf.org/documents.htm>

CHAUDENSON, R. & RAKOTOMALALA, D. (2004). *Situations linguistiques de la francophonie. État des lieux*, Paris, AUF.

CHAUDENSON, R. (1988). *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, ACCT-IECF.

CHAUDENSON, R. (1989). 1989. *Vers une révolution francophone*, Paris, l'Harmattan.

CHÉNARD, C. & VAN SCHENDEL, N. (2002). *Travailler en français au Québec : les perceptions de travailleurs et de gestionnaires*, Montréal, Office de langue française, 115 pp. [Note de recherche]

CHIGNIER, J., HAAS, G., LORROT, D., MOREAU, P. & MOUREY, J. (1990). *Les systèmes d'écriture, un savoir sur le monde, un savoir sur la langue*. Dijon, CRDP.

CHIKHI, S., ELMANDJARA, M. et TOUZANI, B. (1988). *Maghreb et francophonie*, Paris, Economica.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1994). *Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français, actes du séminaire*, Conseil de la langue française.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1998). *La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation, actes du séminaire de Québec*, Québec, Conseil de la langue française.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (2001). *Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques* (recherche et rédaction Christine Fréchette), Québec.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (2005). *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Québec, Conseil de la langue française, Fides.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE (2005). *Le français, langue normale et habituelle du travail*, avis à la Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Québec, Conseil supérieur de la langue française.

CONTI, V. & DE PIETRO, J.-F. (édit.), (2005). *L'intégration des migrants en terre francophone. Aspects linguistiques et sociaux*. Éditions LEP/Délégation à la langue française de Suisse romande, Lausanne.

CORBEIL, J.-C. (1980). *L'aménagement linguistique au Québec*, Montréal, Guérin.

DABÈNE, L. & DEGACHE, C. (dir.), (1996). *Comprendre les langues voisines*, numéro spécial de *Études de linguistique appliquée*, 104.

DABÈNE, L. (1995). « L'éveil au langage. Itinéraire et problématique ». In D. Moore (dir.) : *Notions en Questions*, n° 1, pp. 135-143.

DAHLET, P. (2000). « Adhésion à la diversité et qualifications francophones dans la Caraïbe », *Diversité Langues*, En ligne, vol. V, Montréal. <http://www.telugu.quebec.ca/diversité>

DAHLET, P. (à paraître). « Politiques d'apprentissage en langues entre Amérique centrale et Caraïbe », *Espace créole, espace francophone*, 12, Guyane-Guadeloupe-Martinique-Réunion. Ibis Rouge/Presses universitaires créoles/GEREC-F.

DAOUST, P. (2000). « Les chroniques sur la langue », dans : Plourde, M., Duval, H. et Georgeault, P. (dir.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, s.l., Fides/Les publications du Québec, p. 200.

DAROT, M. et PAULEAU, C. (1993). *Situation du français en Nouvelle-Calédonie in* Benjamins M. et Robillard D. de (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, t. 1, Paris, Champion, pp. 283-301.

DE BROGLIE, G., COMPAGNON, A., HAGÈGE, C. et WISMANN, H. (2005). « *La langue française dans la mondialisation* », *Le débat*, Paris, Gallimard, n° 136, septembre-octobre, pp. 157-191.

DE SWAAN, A. (1993). « The emergent world language system : An introduction », *International Political Science Review*, 14, 3, pp. 219-226.

DE SWAAN, A. (2001). *Words of the world : The global language system*, Cambridge, Polity Press.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE (2004). *Rapport au parlement sur l'emploi de la langue française, 2004*, Paris, ministère de la Culture.

DESMET, I., ATIBAKWA BABOYA, E. et VAN CAMPENHOUDT, M. (2001), dir. « Développement linguistique : enjeux et perspectives », dans *Cahiers du Rifal*, n° 22.

DIAZ, N., LUDWIG, R., PFÄNDER, S. (2002). *La Romania americana ; procesos lingüísticos en situaciones de contacto*, Iberoamericana/Vervuert Verlag, Madrid, Frankfurt am Main.

DOLZ, J., NOVERRAZ, M. & SCHNEUWLY, B. (édit.), (2001). *S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit*. Bruxelles, De Boeck & Larcier. 4 vol.

DOLZ, J., SCHNEUWLY, B., THÉVENAZ-CHRISTEN, T. & WIRTHNER, M. (dir.) (2002). *Les tâches et leurs entours en classe de français. Actes du 8^e colloque de la DFLM - Neuchâtel, du 26 au 28 septembre 2001*. DFLM (CD-ROM).

DOUMENGE, J.-P. (2002). *L'Outre-mer français*, Paris, Armand Colin.

DUMONT, P. et SANTODOMINGO, C. (2000). *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, Paris, AUPELF-UREF.

DUPONT, P. & PAINCHAUD, G. (1994). « Conclusion et implications », Actes du colloque spécial *Langue, éducation et travail* tenu le 17 mai 1994 à l'Université du Québec à Montréal, Montréal, Groupe de recherche interdisciplinaire sur la littératie et Université de Montréal, pp. 128-131.

ELGHERBI, E.M. (1993). *Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc*. Meknès, Imprimerie La Voix de Meknès.

EUROBAROMÈTRE (2001). *Les Européens et les langues*, Bruxelles, Commission européenne.

FARO-HANOUN V. (1994-1995). *Études des conditions optimales de développement de la diffusion du français dans le Cône Sud hispanophone (Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay)*, thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris-III. U.F.R. de didactique du français langue étrangère.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (2003). *Annuaire*.

FRANCARD, M. (1993a). *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*.

FRANCARD, M. (1993b). « Trop proches pour ne pas être différents. Profils de l'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique », dans : Francard, M., Geron, G. et Wilmet, R. (édit.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n° 19, pp. 61-90.

FREY, C. et LATIN, D. (1997). *Le corpus lexicographique*, Louvain-la-Neuve, Duculot-AUPELF.

FROUTE, O. (1997). *Recensement de la population de la Polynésie française*, in INSEE-Première, N° 543.

GARSOU, M. (1991). *L'image de la langue française*. Bruxelles, ministère de la Communauté française, service de la langue française. Coll. « Français et société », n° 1.

GINGRAS, Y. (1984). « La valeur d'une langue dans un champ scientifique », *Recherches sociographiques*, XXV, 2, pp. 286-296.

GINGRAS, Y. (2002). « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°s 141-142, pp. 31-45.

- GINGRAS, Y. et LIMOGES, C. (1991). *La langue des manuels et de la documentation de base dans les cours obligatoires de l'enseignement scientifique universitaire au Québec*, Québec, MESS, direction du développement scientifique.
- GINGRAS, Y. et MÉDAILLE, C. (1991). *La langue de publication des chercheurs québécois en sciences naturelles, génie et sciences biomédicales*, Québec, MESS, direction du développement scientifique.
- GRADDOL, D. (1997). *The Future of English ? A Guide to forecasting the popularity of the English language in the 21st century*, Londres, British Council.
- GRADDOL, D. (2006), *English Next*, Londres, British Council.
- GRATIAN, I. (2004). « Pratiques linguistiques des entreprises à vocation internationale : réalités et représentations », Actes du colloque international *Les pratiques linguistiques dans les entreprises à vocation internationale* tenu à Québec les 9 et 10 juin 2003, Québec, ministère de la Culture et des Communications, pp. 145-154.
- GROUPE DIEPE, *Savoir écrire au secondaire. Étude comparative auprès de quatre populations francophones d'Europe et d'Amérique*, s.l., De Boeck Université, s.d.
- GUENGANT, J.-P. (2002). « “Révolution” dans le champ des projections démographiques », *La lettre du CICRED (Supplément)*, 6, pp. 9-12.
- GUEUNIER, N., GENOUVRIER, É., KHOMSI, A. (1978). *Les Français devant la norme*, Paris, Honoré Champion.
- HABERT, B., NAZARENKO, A. et SALEM, A. (1997). *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.
- HAMEL, R. E. (2001). « L'apparition de nouvelles politiques linguistiques dans les blocs régionaux : le cas du Mercosur en Amérique du Sud », Maurais, J. & Morris, M. A. (édit.), *Géostratégies des langues, Terminogramme*, n° 99-100, Québec, pp. 129-160.
- HATUNGIMANA, J. S. (1993). « Comment peut-on être francophone quand on est d'Afrique noire ? L'insécurité linguistique chez les Burundais francophones », dans : Francard, M., Geron, G. et Wilmet, R. (édit.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n° 19, pp. 85-93.
- HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE (1998). *État de la francophonie dans le monde*. Paris, La Documentation française, 592 p.
- HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE (1999). *État de la francophonie dans le monde. Données 1997-1999 et 6 études inédites*. Paris, La Documentation française.
- HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE (2004). *La francophonie dans le monde. 2002-2003*. Paris, Larousse.

- HAWKINS, E. (1987). *Awareness of Language : an introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JONNAERT, Ph. (2002). *Compétences et socioconstructivisme. Un cadre théorique*, Bruxelles, De Boeck.
- JUILLARD, C. et CALVET, L.-J. (1996). *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Paris, AUPELF-UREF.
- KLINKENBERG, J.-M. (2001). *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*, Paris, P.U.F., coll. « La politique éclatée ».
- LAFONTAINE, D. (1986). *Le parti-pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Mardaga.
- LAFONTAINE, D. (1991). *Les mots et les Belges*. Bruxelles, ministère de la Communauté française, service de la langue française. Coll. « Français et société », n° 2.
- LAFONTAINE, D. (1997). « Les attitudes linguistiques et les représentations », dans Blampain, D., Goosse, A., Klinkenberg, J.-M. et Wilmet, M. (édit.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 381-390.
- LANDRY, R. et ROUSSELLE, S. (2003). *Éducation et droits collectifs. Au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Les Éditions de la Francophonie.
- LAROUCSI, F. (1999). « Le français en Tunisie aujourd'hui ». In Robillard, D. de et Beniamino, M. (édit.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 705-721.
- LAUR, E. (2004). « Parle-t-on "international" dans les grandes entreprises du Québec ? Quelques repères organisationnels sur l'emploi du français », actes du colloque international *Les pratiques linguistiques dans les entreprises à vocation internationale* tenu à Québec les 9 et 10 juin 2003, Québec, ministère de la Culture et des Communications, pp. 67-83.
- LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ (2000). *Bulletin des départements de français dans le monde*. « Pacifique Sud », 5^e année, n° 4 (nouvelle série).
- LE SCOUARNEC, F.-P. (1997). *La francophonie*. Montréal, Boréal.
- LEBLANC, M. (2003). *L'aménagement linguistique au Nouveau-Brunswick : l'état des lieux*. Étude commanditée par le Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et les Études acadiennes de l'Université de Moncton.
- LÉGER, J.-M. (1987). *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*. Montréal, Hurtubise HMH.
- LYNCH, J. et CROWLEY, T. (2001). *Languages of Vanuatu : A new survey and bibliography*, Canberra, Pacific Linguistics.

MARCOUX, R. (2003). « La Francophonie de demain : essai de mesure de la population appartenant à la Francophonie d'ici 2050 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 32, n° 2, pp. 273-294.

MARMEN, L. et CORBEIL, J.-P. (2004). *Nouvelles perspectives canadiennes. Les langues au Canada. Recensement de 2001*. Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.

MATHEWS, G. (1994). « L'avenir de la population mondiale. Quand les perspectives officielles se trompent lourdement », *Futuribles*, 190, pp. 45-65.

MAURIS, J. (2003), « Towards a new global linguistic order ? », dans Maurais, J. & Morris, M. A. (édit.), *Languages in a globalising World*, Cambridge University Press, pp. 13-36.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2002). *Les nouveaux programmes. Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?* CNDP & XO Éditions.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (2004). *Le français langue de l'Europe*, <http://www.diplomatie.gouv.fr>

MIURA, N. (2001). « Pour une "troisième voie" du didactique du français dans un pays non-francophone : la perspective japonaise. » Colloque international La France et l'Asie de l'Est, Université Aoyama-Gakuin.

MOORE, D. (dir.) (1995). « L'éveil au langage ». *Notions en questions. Rencontres en didactiques des langues*, n° 1.

MOREAU, M.-L. (1993). « "Nous avons la langue trop épaisse" ou comment être un francophone sénégalais », dans : Francard, M., Geron, G. et Wilmet, R. (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n° 19, pp. 45-56.

MOREAU, M.-L. (1996). « Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises, sénégalaises et zaïroises », dans : Bavoux C. (dir.), *Français régionaux et insécurité linguistique*. Paris, L'Harmattan ; Saint-Denis, Université de la Réunion, pp. 103-114.

MOREAU, M.-L., BRICHARD, H. et DUPAL, C. (1999). *Les Belges et la norme. Analyse d'un complexe linguistique*, Louvain-la-Neuve, Duculot, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Service de la langue française, coll. « Français et société », n° 9.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2003). *Les États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone*, 17-20 mars 2003, Libreville, Gabon, *Rapport général*.

PERREGAUX, Chr., DE GOUMOËNS, Cl., JEANNOT, D. & DE PIETRO, J.-F. (dir.) (2003). *Éducation et ouverture aux langues à l'école*. Neuchâtel, Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

PERRENOUD, P. (1999). « Construire des compétences : est-ce tourner le dos aux savoirs ? », *Résonances*, 3-7.

PHILLIPSON, R., (2003). *English-only Europe ? Challenging language policy*, Routledge.

PIETRO, J-F. de et MATTHEY, M. (1993). « “Comme Suisses romands, on emploie déjà tellement de germanismes sans s’en rendre compte...” ». Entre insécurité et identité linguistiques : le cas du français à Neuchâtel (Suisse) », dans : Francard, M., Geron, G. et Wilmet, R. (dir.), *L’insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Cahiers de l’Institut de linguistique de Louvain, n° 19, pp. 121-136.

PLOQUIN, F. (2003). « Amérique latine. Nouvelle donne, nouveaux publics », *Le français dans le monde*, n° 329 (<http://fdlm.org/fle/article/329/donnepublics.php>)

RAKOTOMALALA, D. (2004). *Le partenariat des langues dans l’espace francophone : description, analyse, gestion*, Paris, l’Harmattan, coll. « Langues et développement ».

REGOURD, S. (2002). *L’exception culturelle*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? ».

RENARD, R. (2000). *Une éthique de la francophonie : questions de politique linguistique*, Paris, Didier-Érudition.

ROBILLARD, D. de (1991). « Développement, langue, identité ethno-linguistique : le cas de l’île Maurice », in *Langues, économie et développement*, tome 2, F. Jouannet et al., Didier-Érudition, Paris, pp. 123-181.

ROEGIERS, X. (2000). *Une pédagogie de l’intégration. Compétences et intégration des acquis dans l’enseignement*, Bruxelles, De Boeck Université.

ROPÉ, F. (2000). « Savoir, savoirs scolaires et compétences », dans van Zanten, A. (dir.). *L’école : l’état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 161-169.

ROULET E. (1980). *Langue maternelle et langues secondes : vers une pédagogie intégrée*, Paris, Hatier/CREDIF.

ROY, J-L. (1995). *Mondialisation, développement et culture : la médiation francophone*, Montréal, Hurtubise HMH.

SALES, A. (1999). « L’impact de la globalisation et de l’économie du savoir sur la question linguistique au Québec », dans Conseil supérieur de la langue française (2005), pp. 147-189.

SÉGUIN, F. (1996), « Les cyberspécimens du Québec : développement de contenus en français et développement de l’accès », *Le Devoir*, 17 juin, p. A-9.

SHIATY, A. El (dir.) (1988). *Dictionnaire du français plus*, Montréal, CEC.

SINGER, M. (2002). « Uncertainties in the composition of world population in the twenty-first century », *Population and Development Review*, 28, 3, pp. 539-548.

- SINGY, P. (1993). « L'ambivalence des Romands devant leur régiolecte. Le cas des Vaudois », dans : Francard, M., Geron, G. et Wilmet, R. (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n° 19, p. 109-120.
- SINGY, P. (1996). *L'image du français en Suisse romande*, Paris, L'Harmattan.
- SINGY, P. (éd.) (2004a). *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*, Berne, Peter Lang.
- SINGY, P. (2004b). « Norme prescriptive, normes subjectives et système numéral en Suisse romande », dans Bouchard, P. (dir.), *La variation dans la langue standard*, n° 42 de *Langues et Sociétés*, pp. 87-98.
- SOUSSI, A., BROI, A.-M., MOREAU, J. & WIRTHNER, M. (2004). *PISA 2000 : la littératie dans quatre pays francophones : les résultats des jeunes de 15 ans en compréhension de l'écrit*, Neuchâtel, IRDP.
- TERMOTE, M. (1999). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal à l'aube du XXI^e siècle. Implications pour le français langue d'usage public*, Québec, Conseil de la langue française.
- TÉTU, M. (1992). *La francophonie : histoire, problématique et perspectives*. Montréal, Guérin Universitaire.
- TOP, L. & DE SMEDT, H. (dirs) (2005). *Zin voor talen. Talensensibilisering en de taalportfolio in een meertalig onderwijs*, Anvers, Apeldoorn.
- TRUCHOT, C. (1990). *L'anglais dans le monde contemporain*, Paris, Robert.
- TRUCHOT, C. (2001). « Le français langue véhiculaire en Europe », *Sociolinguistica*, 15, pp. 18-31.
- TRUCHOT, C. (2002). *L'anglais en Europe : repères*, Strasbourg (<http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/TruchotFR.pdf>) (6 septembre 2007)
- TRUCHOT, C. (à paraître). *Europe : la question des langues*, Paris, Didier.
- VAN DEN AVENNE, C. (DIR.) (2005). *Mobilités et contacts de langues*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces Discursifs.
- VARELA, L. (2006). *La politique linguistique extérieure de la France et ses effets en Argentine*, Paris, EHESS, thèse de doctorat inédite.
- WARNIER, J.-P. (1999). *La mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte.
- WAUTHION, M. (2003). « Le Multilinguisme institutionnel à Vanuatu » dans de Deckker, P. & Faberon J.-Y. (dir.), *L'État pluriculturel et les droits aux différences*, Bruxelles, Bruylant, pp. 263-282.

WELLES, E. B. (2004). « Foreign Language Enrolments in United States Institutions of Higher Education, Fall 2002 », *Association of Departments of Foreign Languages Bulletin*, t. 35, n° 2-3.

WYNANTS, B. (2001), *Les francophones face à leur image*, Bruxelles, Duculot, Communauté française de Belgique, coll. « Français et société », n° 13.